

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 310

présenté par

M. Leclerc, M. Bony, M. Hetzel, Mme Louwagie, M. Straumann, M. Forissier, M. de la
Verpillière, M. Lurton, M. Rolland, M. Le Fur, M. Pauget et M. Descoeur

ARTICLE 11

Supprimer l'alinéa 18.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent projet de loi a pour vocation d'accompagner toute les filières agricoles. La présente disposition étant orientée contre les intérêts des filières animales, il est proposé, dans un souci d'équité, de la supprimer.